

## Cotisations des membres de la FSEA

### Situation de départ

- Les cotisations des membres de la FSEA sont inchangées depuis 22 ans. Dans cette période, l'éventail des prestations de la fédération s'est nettement élargi. Ainsi, l'offre en matière d'informations spécialisées et de réseautage notamment a été fortement développée.
- Selon l'OFS, les prix ont augmenté de 13,3 % en Suisse depuis 2003.

### Proposition du Comité

Face à cela, le Comité propose d'adapter les cotisations des membres des catégories 1 et 2 comme suit à dater de janvier 2025:

	Cotisation actuelle	Cotisation à partir de 2025
<b>Catégorie 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'à 500 000 heures-participants = CHF 1'000</li> <li>• Jusqu'à 1 million d'heures-participants = CHF 1'500</li> <li>• Par tranche supplémentaire de 500 000 heures-participants = + CHF 500</li> </ul> <p>Les organisations dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à CHF 150 000 peuvent solliciter une réduction de la cotisation minimale à CHF 400 moyennant une demande écrite adressée au secrétariat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'à 500 000 heures-participants = CHF 1'200</li> <li>• Jusqu'à 1 million d'heures-participants = CHF 1'800</li> <li>• Par tranche supplémentaire de 500 000 heures-participants = + CHF 600</li> </ul> <p>Les organisations dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à CHF 150 000 peuvent solliciter une réduction de la cotisation minimale à CHF <b>480</b> moyennant une demande écrite adressée au secrétariat.</p>
<b>Catégorie 2</b>	CHF 380	<b>CHF 450</b>
<b>Catégorie 3</b>	CHF 160	<b>CHF 160</b> (inchangée)

## **Annexe: Catégories de membres**

### **Catégorie 1**

Organisations nationales, intercantionales et par régions linguistiques, associations professionnelles nationales, conférences cantonales, organisations professionnelles de la formation des adultes, départements formation d'entreprises et d'associations.

### **Catégorie 2**

Prestataires de formation continue cantonaux ou locaux, organisations intéressées par la formation continue sans que celle-ci représente le centre de leurs activités, associations et groupes de travail.

### **Catégorie 3**

Membres individuels (pas d'entreprises)